

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE NOVEMBRE 1991

Météorologie

En novembre, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 5,7 °C, soit 1,2 °C de plus que la normale, cependant qu'il a été enregistré 91 mm de **précipitations** et 38 heures d'**insolation**, représentant respectivement 102 % et 66 % des valeurs moyennes de novembre.

Population

En novembre, la **population résidante** du canton a augmenté de 503 personnes et se chiffre à 389 011 à la fin du mois. Cette progression résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 411 personnes (arrivées dans le canton : 1 899, départs : 1 488) et d'un gain du **mouvement naturel** de 92 personnes (naissances : 356, décès : 264).

En une année, de fin novembre 1990 à fin novembre 1991, la population du canton s'est accrue de 1 964 habitants sans les saisonniers (soit un accroissement de 0,5 %). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse a diminué de 325 unités et se chiffre à 242 995 personnes, alors que la population étrangère (sans les saisonniers) a augmenté de 2 289 et se fixe à 140 929.

Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin novembre, à 104 313 (novembre 1990 : 105 768), dont 69 158 travailleurs sous permis B et C, 3 829 saisonniers et 31 326 frontaliers. En une année – de fin novembre 1990 à fin novembre 1991 – le nombre des travailleurs étrangers résidants (permis B ou C) a augmenté de 789, alors que ceux des saisonniers et des frontaliers sont en recul (respectivement – 1 582 et – 662).

A fin novembre, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 6 025 (5 530 à fin octobre) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 357 (349 à fin octobre). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 3,6 % (3,3 % en octobre), la moyenne nationale se situant à 1,7 %. Quant aux **places vacantes**, 1 282 offres d'emploi à plein temps et 75 à temps partiel ont été annoncées en novembre (respectivement 1 200 et 67 en octobre).

Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en novembre à 211,5 millions de kWh (soit 0,3 % d'augmentation par rapport à novembre 1990) et celle de **gaz** à 153,3 millions de kWh (soit 11,2 % de plus qu'en novembre 1990).

Construction de logements

Les réalisations de novembre 1991 : 179 logements construits, dont 7 villas. En une année (de fin novembre 1990 à fin novembre 1991), on aura donc achevé 2 272 logements (dont 156 villas), contre 1 905 un an auparavant.

./.



Les projets : 239 logements (dont 15 villas) ont été autorisés en novembre 1991 et 52 logements (dont 8 villas) ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire. Entre novembre 1990 et novembre 1991, le nombre des logements autorisés atteint donc 2 183 (1 682 pour la période annuelle précédente) et celui des logements "en requête" 1 829 (contre 2 886 un an auparavant).

Compte tenu des nouveaux logements, des démolitions et des transformations, on a compté, au 30 novembre 1991, 188 478 logements dans le canton, soit 2 359 de plus qu'à fin novembre 1990 (2 009 pour la période annuelle précédente).

Transports

A fin novembre, l'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton atteignait 252 361 unités, dont 205 962 autos et 23 473 motos. En une année, le nombre de véhicules en circulation a augmenté au total de 3 331 unités, dont 2 416 autos et 1 085 motos.

Tourisme

En octobre, 85 971 **hôtés** (92 598 en octobre 1990), dont 74 539 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 256 696, contre 220 180 en octobre 1990. Pour les dix premiers mois de l'année, le nombre total de nuitées (2,02 millions) est inférieur de 5,6 % à celui de l'an dernier.

Indice genevois des prix à la consommation

En novembre, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) augmente de 1,4 % et s'établit à 135,8 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 5,8 % (contre 5,4 % un an auparavant). Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 5,7 %.

Poursuites et faillites

En novembre, 16 737 réquisitions de poursuite (13 479 en novembre 1990) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 71 séquestres (80 en novembre 1990).

Depuis le début de l'année (janvier-novembre), 153 621 réquisitions de poursuite ont été déposées, soit 21 892 ou 16,6 % de plus que durant la même période de 1990.